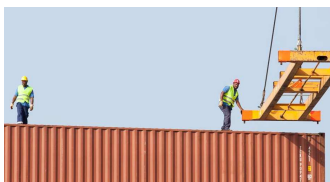
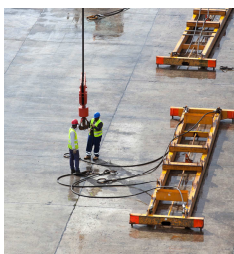
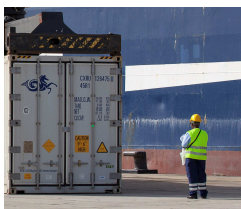


Docker : le professionnel de la manutention portuaire



Le docker c'est qui ?

En Guyane, le métier du docker est un métier qui se décline en plusieurs corps de métiers qui respectent une classification professionnelle inspirée de la Convention Collective Nationale unifié "Port et manutention "

Ces métiers de dockers sont tout aussi riches et variés les uns que les autres.

Formation requise :

Pour accéder aux métiers des dockers , il est nécessaire d'obtenir un **certificat de qualification professionnelle (CQP)**.

- ***L'homme de bord/l'homme de terre ou l'ouvrier docker***

Ce docker est chargé de la manipulation, du portage, du déplacement, du chargement et déchargement de marchandise en exécutant un ensemble d'opérations connues ou indiquées. Il travaille au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un chef et exerce ces activités sur le terminal, les quais et à bord des navires.

- ***le coordinateur de Cale***

Il fait le lien entre les hommes de bord, le chef de manœuvre et le grutier. C'est un métier qui était indispensable à l'époque du tout en vrac, cependant il tend à l'heure actuelle de plus en plus à disparaître.

- **le pointeur**

Il existe trois types de pointeurs :

- **le pointeur à quai** : Il pointe les numéros des containers, et effectue les réserves en cas d'avaries en répertoriant le type et la qualité de la marchandise. Il utilise principalement un logiciel de gestion de terminal (OSCAR) pour effectuer les travaux inhérents au travail à réaliser.

- **le pointeur parc** : Il enregistre à la demande d'un manutentionnaire le positionnement et le nombre de containers sur le terminal d'une zone à une autre.

- **le pointeur gate** : Il assure le contrôle des containers à l'entrée et à la sortie du terminal et répertorie d'éventuelles anomalies. Au port de Dégrad des Cannes est établie les EIR qui sont les formulaires de déclaration d'entrée et de sortie permettant aux containers d'entrer et de sortir du port.

- **le chef de manœuvre**

Il dirige le travail du grutier pour amener la marchandise sur le terminal en toute sécurité. Il doit savoir lire et interpréter les plans de chargement et de déchargements des navires pour bien diriger le grutier.

- **le grutier**

Il conduit la grue de bord, située sur le navire ou le portique, la grue mobile (sur roues ou sur rails) depuis le bord à quai.

- **le chef d'équipe**

Il est chargé de diriger et de coordonner le travail d'une équipe de dockers.

- **Le contremaître**

Il est chargé de diriger et de coordonner le travail de l'ensemble des équipes qui interviennent à bord et à terre pour faire entrer ou sortir la marchandise.

- **Les roulants :**

Il y a deux métiers de roulant :

- **l'opérateur**

Il va conduire le tracteur portuaire, le chariot élévateur à fourche, et le petit REACHSTRACKER « *pour les containers vides* ».

- **le conducteur d'engins**

Il va évoluer bord à quai ou en arrière quai pour assurer le déplacement des marchandises sur le terminal en conduisant le REACHTACKER.

- **Le responsable de sécurité**

Il coordonne l'application des règles de sécurité en faveur des biens et des hommes évoluant sur le terminal.

- **Le chef d'exploitation**

Il est chargé de répartir le personnel docker en fonction des demandes des manutentionnaires pour assurer l'exploitation des navires et des opérations de manutention sur le terminal.

- **Le directeur**

Il assure la gestion globale du groupement d'employeurs.

Le GEMAG :

Généralement, les dockers opèrent sur différents espaces portuaires. Ils sont regroupés au sein du GEMAG, le Groupement des Employeurs de la Manutention Guyanaise. La formule de GEMAG repose sur le principe de la coopération : il embauche à temps complet des salariés qui sont mis à la disposition des quatre sociétés manutentionnaires suivants : GLMP, GMP, SOGUDEM et SOMARIG. Ces sociétés sont adhérentes au groupement et interviennent dans les opérations de manutention portuaire. Les dockers salariés sont à différencier des vacataires que l'on désigne souvent comme des occasionnels.

Contact : Tel : 05 94 25 60 90 Mail : gemag@gemag.org

Rédaction : Amoendang Paulette avec la collaboration de M. Bordes Etienne, Directeur du GEMAG.

Zone de Dégrad des Cannes
97354 Rémire-Montjoly

☎ : +594 594 29 96 60
☎ : +594 594 29 96 63
www.portdeguyane.fr